

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(15\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 18 septembre 1873](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 18 septembre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 2 p. (29r, 30v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 18 septembre 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47738>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [18 septembre 1873](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)
Lieu de destination Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Godin accuse réception de l'épreuve de la note rédigée par Tisserant et lui communique ses observations sur l'email de Durand-Morimbau.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#),
[Ressources naturelles](#)

Personnes citées [Durand-Morimbau, Pierre Jean François Henri](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 18 Septembre 79

Cher Monsieur Bissierant,

Je reçois l'épreuve corrigée que vous m'envoyez ; en lisant la note que je vous ai adressée ce matin, vous verrez ce que je pense de la question de fusibilité soumise par la cour aux experts, et vous verrez si cela peut vous engager à ajouter quelque chose à la 3^{ème} note que vous venez de m'envoyer.

Quant au contenu de cette note je n'ai de nouvelle observation à vous faire que sur le maintien des deux alinéas dans lesquels vous êtes excessivement affirmatif sur l'emploi de Durand Morimbeau.

La description de Durand Morimbeau n'est pas aussi précise que je le désirerais voir même ; il indique son dosage :

cristal	91
boreac	30
salpêtre	7
étain	30
carbone	6

Or, dans ce dosage que faut-il entendre par cristal ? On fait du cristal à différents

titres ; si je prends le cristal ordinaire il fait un émail trop dur qui ne contient pas assez de plomb ; si je prends du strass qui est le cristal le plus lourd l'émail réussit ; ce n'est donc pas une recette bien positive, et je me demande si, en raison de cela, votre affirmation n'est pas trop énergique.

Ces explications je m'en remets à votre sentiment. Je crois devoir pour compléter vous faire remarquer que ces deux sortes de cristal sont composées aux dosages suivants :

Cristal ordinaire

Sable	3 parties
Minium	2 "
Potasse	1 "

Cristal Strass

Sable	4 parties
Minium	3 "
Potasse	1 "

Cela vous donne la mesure du défaut de précision que je rencontre moi-même dans le brevet de Durand - Horionbeau.

Veuillez agréer, cher Monsieur, mes meilleurs sentiments.

Godin